

## ÉVALUATION DE L'UNITÉ :

Institut Michel Villey pour la culture juridique et la  
philosophie du droit

IMV

## SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Université Panthéon-Assas Paris II

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2017-2018**  
VAGUE D



Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Éric Millard, Président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

## PRÉSENTATION DE L'UNITÉ

<b>Nom de l'unité :</b>	Institut Michel Villey pour la culture juridique et la philosophie du droit
<b>Acronyme de l'unité :</b>	IMV
<b>Label demandé :</b>	EA
<b>Type de demande :</b>	Renouvellement à l'identique
<b>N° actuel :</b>	3128
<b>Nom du directeur (2017-2018) :</b>	M. Olivier BEAUD
<b>Nom du porteur de projet (2019-2023) :</b>	M. Olivier BEAUD
<b>Nombre d'équipes et /ou de thèmes du projet :</b>	

## MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

**Président :** M. Éric MILLARD, Université Paris Nanterre

**Experts :** M. Grégoire BIGOT, Université De Nantes  
M<sup>me</sup> Frédérique COULEE, Université Paris Saclay  
M<sup>me</sup> Wanda MASTOR, Université Toulouse Capitole

**Conseiller scientifique représentant du Hcéres :**

M. David KREMER

**Représentante des établissements et organismes tutelles de l'unité :**

M<sup>me</sup> Laurence IDOT

## INTRODUCTION

### HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

L'Institut Michel Villey (IMV) est l'héritier du Centre de philosophie du droit de l'Université de Paris II devient Institut Michel Villey en 1998 sous la direction de M. Stéphane RIALS et fait alors le choix d'une dissociation du CNRS. Depuis 2007 il est dirigé par M. Olivier BEAUD. Ses locaux sont situés rue d'Ulm, dans des bâtiments dont l'administration dépend de l'Université Paris I Sorbonne.

### DIRECTION DE L'UNITÉ

Directeur : M. Olivier BEAUD. Directeur adjoint : M. Denis BARANGER.

### NOMENCLATURE HCÉRES

SHS2 Normes, institutions et comportement sociaux.

SHS2-1 Droit.

### DOMAINE D'ACTIVITÉ

L'unité est une équipe d'accueil mono-disciplinaire de philosophie du droit et de culture juridique, couvrant quatre sous-domaines : Philosophie du droit et culture juridique à proprement parler (domaine historique de l'unité) ; Droit politique (domaine en extension depuis 2007) ; Théorie de l'État et des formes politiques (domaine développé notamment depuis 2014) ; Philosophie politique, théorie politique (domaine historique de l'équipe et réinvesti depuis).

### EFFECTIFS DE L'UNITÉ

Composition de l'unité	Nombre au 30/06/2017	Nombre au 01/01/2019
<b>Personnels permanents en activité</b>		
Professeurs et assimilés	6	5
Maîtres de conférences et assimilés	3	3
Directeurs de recherche et assimilés	0	0
Chargés de recherche et assimilés	0	0
Conservateurs, cadres scientifiques (EPIC, fondations, industries, etc.)	0	0
Professeurs du secondaire détachés dans le supérieur	0	0
ITA, BIATSS autres personnels cadres et non-cadres des EPIC	1	1
<b>TOTAL personnes permanents en activité</b>	<b>10</b>	<b>9</b>

<b>Personnels non-titulaires, émérites et autres</b>		
Enseignants-chercheurs non titulaires, émérites et autres	0	
Chercheurs non titulaires (dont post-doctorants), émérites et autres	1	
Autres personnels non titulaires (appui à la recherche)	0	
Doctorants	36	
<b>TOTAL personnels non titulaires, émérites et autres</b>	<b>37</b>	
<b>TOTAL unité</b>	<b>47</b>	

## AVIS GLOBAL SUR L'UNITÉ

L'Institut Michel Villey est une (relativement) petite équipe d'accueil dont la cohérence scientifique, la visibilité et la productivité scientifique sont exemplaires.

La cohérence repose d'abord sur la qualité et la complémentarité des membres qui la composent, dont tous sont des spécialistes reconnus par leurs publications individuelles au plan national et/ou international. Elle repose ensuite sur la pertinence du projet scientifique où, dans chaque sous-domaine, le taux de publications collectives est important. L'émulation intellectuelle au sein de l'unité est patente.

La visibilité tient bien sûr à l'ancienneté de l'IMV qui le positionne comme le premier centre de philosophie du droit et de culture juridique en France, internationalement identifiable. Mais l'unité ne s'est pas reposée sur ses acquis et au contraire a su renouveler ses domaines (théorie de l'État, Droit politique, Philosophie politique) et multiplier le nombre de ses manifestations scientifiques comme son réseau international. Cette visibilité de l'IMV au plan scientifique est proportionnellement inverse à sa petite taille grâce à la création de deux revues en ligne, en constant renouvellement, qui sont devenues dans leurs champs des publications de référence.

L'Institut paraît cependant souffrir de ce dont souffrent la plupart des structures de recherche dans les universités parisiennes intra-muros : l'exiguïté de ses locaux d'une part et, d'autre part, un sous-encadrement administratif qui freine son développement (en le privant des moyens concrets de postuler davantage, et à la hauteur de ses besoins avérés, aux contrats de recherche nationaux et/ou internationaux).

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

**Évaluation des coordinations territoriales**

**Évaluation des établissements**

**Évaluation de la recherche**

**Évaluation des écoles doctorales**

**Évaluation des formations**

**Évaluation à l'étranger**



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

